



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Montreuil, le 09 juillet 2020

## Crise Covid 19

### Ile-de-France Mobilités stoppe les paiements à la SNCF et à la RATP C'est l'avenir du service public des transports en IDF qui est menacé !

IDFM a décidé de stopper le versement de sa redevance à la SNCF et à la RATP pour les mois de juillet, août et septembre. Même si ces deux opérateurs publics ont la capacité à maintenir une offre de transports durant ces 3 prochains mois, il est probable qu'à la rentrée, si aucune compensation financière à la hauteur du manque de recette lié à la crise du Covid 19 n'est versée par l'Etat, alors ce seront les personnels qui réalisent au quotidien le transport et les usagers qui en paieront le prix fort.

Déjà l'absence de renouvellement de la convention liant la SNCF à IDFM, et la tentative d'ouvrir à la concurrence certaines liaisons RATP, montrent que la région veut se désengager financièrement du transport public. L'arrêt des versements franchit une nouvelle étape dans la pression sous le seul angle financier. Ce n'est que parce que les entreprises SNCF et RATP sont encore publiques que les transports continuent à rouler. Cette situation est inadmissible !

Le président de la République se dit pleinement engagé dans la nécessaire transition climatique. Le développement des transports collectifs et leur usage est une réponse à la limitation des émissions de CO2 responsables du réchauffement climatique. L'urgence consiste à l'amélioration des conditions de transports des 5 millions d'usagers au quotidien qui empruntent les transports en IDF.

Ce n'est pas en coupant les crédits, ni en stoppant les investissements des transports du quotidien que l'Etat sera en mesure de respecter les accords de Paris sur le climat.

Le sens de la solidarité et de l'unité nationale que prônent certains élus ne sont-ils que des déclarations d'intention ?

La réalisation du service public de transport en IDF et l'emploi ne peuvent être la variable de négociation dans ce bras de fer qui oppose l'Etat et l'Autorité Organisatrice IDFM. La responsabilité sociale et environnementale doit être la seule priorité. Le sens de l'intérêt général doit être l'unique feuille de route qui guide les politiques publiques des élus de la région et de l'Etat.

**Cette crise sanitaire révèle l'extrême fragilité du modèle économique et du financement des transports. La CGT porte des propositions en matière d'organisation, de maîtrise publique, de démocratie et de financement des réseaux d'infrastructures et de transports.**

#### La CGT propose :

- L'arrêt des processus d'ouverture à la concurrence en cours qui ne font que fragiliser les opérateurs publics ;
- La création d'un pôle public de transport de voyageurs et de marchandises adossé à des opérateurs publics pour l'exploitation des lignes et des réseaux ;
- La création d'un pôle public financier afin de pérenniser les ressources pour assurer le financement des investissements ;
- Le doublement du versement transport versé par les entreprises qui bénéficient du transport de leurs salariés, nouvelle ressource apportée par l'Etat pour améliorer l'offre du transport.

**Les usagers du quotidien et les salariés du transport n'ont pas à faire les frais des différends qui opposent l'Etat et la Région. L'Etat a la capacité d'accorder des aides publiques aux entreprises du secteur privé, il doit accorder des compensations financières aux opérateurs publics correspondant aux pertes de recettes liées à la crise Covid.**

La CGT sera vigilante et attentive aux suites qui seront données à ce mauvais « vaudeville ».



Contact presse : Fabrice MICHAUD, Secrétaire Général / 06.65.58.05.29.